

LÉVIS INFOS



Plan communal de sauvegarde de Lévis

Le plan communal de sauvegarde vient d'être adopté par le Conseil municipal. Obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles, il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention (DICRIM notamment). Un document explicatif sera diffusé courant juillet.

Plan Local d'Urbanisme

La commune de Lévis Saint Nom vient de procéder à une enquête publique préalable à la modification du Plan Local d'Urbanisme. Dans son rapport du 8 avril 2013, le commissaire enquêteur, émet un avis favorable à la Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune. Son avis est assorti de la recommandation suivante : « Afin de préserver l'environnement de grande qualité de la commune de Lévis Saint Nom je recommande à la commune d'édicter, notamment dans les zones UA et UB, des règles permettant de respecter une surface minimum d'espaces libres pour les bâtiments d'équipements publics ou collectifs.

Le rapport est consultable en mairie.

Les Taxes communales 2013

La commune a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux qui restent inchangés, soit :

- taxe d'habitation (TH) : 14.01%
- taxe sur le foncier bâti (TFB) : 10.14%
- taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 59.74%
- cotisation foncière des entreprises (CFE) : 17.76%

Comme chaque année le Comité des fêtes de Lévis Saint Nom fête le 14 juillet.

Au programme du 13 juillet au soir :



19h00 : Buffet campagnard
22h30 : Défilé et feu d'artifice avec la participation de l'Harmonie municipale
23h45 : Soirée DJ

Madame, Monsieur,

Voté fin mars, le budget 2013 se situe dans la droite ligne des précédents :

- maîtrise des charges de fonctionnement (augmentation inférieure à l'inflation)
- priorité donnée, en terme d'investissement, à l'entretien du patrimoine avec, notamment, la programmation de nouveaux travaux de voirie en juillet comprenant une opération test de réorganisation du stationnement route de Maison Blanche. Une nouvelle tranche d'enfouissement de réseaux est également en cours route de Maison Blanche.

Dans cette période de récession économique, je tiens à saluer l'action de l'équipe du CCAS qui œuvre toujours avec efficacité pour soutenir, visiter, accompagner celles et ceux d'entre nous qui en ont le plus besoin.

L'énergie des associations lévissiennes n'a pas son pareil pour redonner chaleur et bonne humeur grâce à un programme festif et culturel varié et de grande qualité. De nombreux rendez-vous vous sont donnés d'ici l'été, avec comme point d'orgue, le traditionnel feu d'artifice le 13 juillet prochain.

La musique sera particulièrement à l'honneur avec la venue de l'organiste Jean Guillou le 1er juin dans le cadre de la Route des Orgues. Un événement original va aussi animer notre commune le 7 juin avec l'inauguration de l'orgue de l'abbaye de Notre Dame de la Roche, en présence de Monsieur de Lévis et de l'Evêque de Versailles, suivie d'un concert.

Votre Maire

Anne GRIGNON

Vice-Présidente de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse



Le lévissien du mois, Jérôme Niel... La suite

Souvenez-vous, il y a quelques mois, nous avions rencontré Jérôme Niel.



Jérôme oeuvre sur le web en postant ses vidéos humoristiques « La ferme Jérôme » sur Youtube entre autres. Dans ses sketches co-écrits avec Axel Maliverney, il se moque pêle-mêle des émissions de télé-réalité, des célébrités ou revisite de manière très personnelle les publicités.

Ses sketches et saynètes ont tout de suite eu beaucoup de succès auprès des jeunes internautes et il vient de décrocher une visibilité beaucoup plus importante via la télévision. Pendant le festival de Cannes, il apparaissait tous les jours dans des modules intitulés « Groom Service » du grand journal de Canal+. Il y campait un groom irrévérencieux et maladroit qui se heurte aux caprices des stars. L'occasion également de donner la

réplique à de nombreux acteurs tels que Max Boublil, Fred Testot ou François-Xavier Demaison.

Félicitations à Jérôme pour ce nouveau challenge.

Vous pouvez revoir Groom Service sur le site de Canal + et suivre Jérôme sur You tube.

Ramassage de printemps

Une quinzaine d'adultes et d'enfants munis de gants, de gilets, de sacs poubelles, de râteliers ont participé à cette nouvelle opération de nettoyage de printemps qui s'est déroulée le samedi 6 avril. Après 2 heures de dur labeur dans la joie, ils sont revenus avec l'équivalent d'une remorque de 2m3 de déchets. Au butin des choses aussi diverses que des mégots, des canettes, des accessoires de voitures, une baignoire. Un goûter convivial a clos cette journée pour le plus grand plaisir des petits et grands. Merci à ces courageux et bravo aux enfants qui œuvrent pour la défense de l'environnement de leur commune !



C.C.A.S.

Un nouveau service vient de s'ouvrir à côté de chez nous. « Alternative médiation ». En collaboration avec le C.C.A.S. des Essarts le Roi, une permanence d'accueil et d'information sur la médiation familiale est mise en place sur rendez-vous.

Son but, surmonter les difficultés de communication, dépasser les conflits, sortir de l'impasse et élaborer des solutions concrètes. La médiation familiale s'adresse à toute personne vivant un conflit important au sein de la famille : divorce, gestion d'un parent âgé, conflit inter générationnel ...

Avant, pendant, après ou en dehors de toute procédure judiciaire, un contact : Madame HAYE joignable au 06 70 91 01 74 pour un rendez-vous lors d'une permanence aux Essarts Le Roi.

Sortie de printemps : cette année nous entraînons les retraités de la commune découvrir la « magie du feu » et assister à un déjeuner croisière le jeudi 23 mai.

Les représentants aux commissions de la Communauté de Communes

Le Conseil municipal a désigné ses représentants aux commissions de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

• **commission finances :** Madame Grignon et Monsieur Magné

• **commission culture :** Monsieur Legay

• **commission aménagement de l'espace et de l'urbanisme :** Monsieur Alisse

• **commission action sociale :** Madame Dormois et Mme Bergantz

• **commission voirie et transport :** Madame Grignon et Madame Bergantz

• **commission très haut débit :** Madame David

Renouvellement de carte d'identité ou de passeport :

Prenez vos précautions avant les vacances !

A l'approche des examens de la fin d'année scolaire un nombre important d'entre vous font renouveler leurs cartes nationales d'identité (CNI) ou passeports.

Pour éviter les délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage ou d'examen, prenez les dispositions nécessaires :

- vérifiez les dates d'expiration de votre CNI ou passeport

- Rendez-vous en mairie pour une demande de carte nationale d'identité et dans l'une des 35 mairies des Yvelines équipées de stations biométriques pour la demande de passeport, dans le cas où un renouvellement s'avère nécessaire.

La liste de ces communes ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à leur renouvellement, est disponible sur le site internet de la préfecture :

www.yvelines.gouv.fr, rubrique « vos démarches » / « passeports »

Cool à lévis

Le bruit, les dimanches, les jours fériés et autres jours

Respectons la tranquillité de tous le dimanche et les jours fériés en donnant des jours de repos bien mérités aux tondeuses, tronçonneuses, bétonneuses et toutes machines bruyantes qui ne sont de toutes façon pas prévues pour fonctionner sans discontinuité.

En semaine, profitez des dispositions de l'arrêté municipal sur le site, pour prendre le temps de déjeuner et de ne pas travailler comme des forçats : le travail est autorisé, les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, et les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le Pédibus ça roule, sauf !

Le Pédibus est un truc écolo qui marche bien les jours d'école. Seul Hic, ce sont les crottes de chien qui jonchent les trottoirs. La plupart des enfants possèdent aujourd'hui des cartables à roulettes donc vous pouvez imaginer les conséquences. Alors petit message aux propriétaires de chiens : Soyez gentils, laissez les trottoirs propres après votre passage et ne garez pas vos véhicules sur les trottoirs !

Les chiens

Il n'y a pas que les crottes, il y a aussi les aboiements. Éduquons les quel que soit leur âge ; ils doivent apprendre à aboyer quant il le faut ! Nous avons du chemin à faire, le classement international de Shanghai sur les meilleurs centres de dressage mondiaux a placé la France à un rang médiocre. Sachez que les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

Résumé des réunions du conseil municipal

Séance du 22 mars 2013

Maitrise d'œuvre du Centre de Loisirs

Le conseil approuve le changement de cotraitant (société JYVAMA) par avenant au marché initial.

Acquisition de terrain

Le conseil autorise le maire à signer tous documents afférents à l'acquisition d'une parcelle de terrain en vue de la réalisation d'un bâtiment à usage de centre de loisirs/garderie, route de Maison Blanche.

Contrat rural

Le programme définitif du nouveau Contrat Rural et le montant des dépenses par opération sont arrêtés. Le conseil sollicite du Département et de la Région les subventions pour assurer les financements correspondants.

Compte de gestion 2012 - Commune

Le compte de gestion de l'exercice 2012 du budget principal de la commune est approuvé.

Compte administratif 2012

La section de fonctionnement présente un excédent de 1 014 769,17 €.

La section d'investissement présente un déficit de 392 611,77 € incluant le report de l'exercice précédent et les restes à réaliser.

Le résultat du compte administratif est donc de 622 157,40 €.

Affectation du résultat 2012

Le Conseil décide d'affecter au budget pour 2013, le résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2012 comme suit :

- au financement de la section d'investissement pour la somme de 392 611,77 €,

- en recettes de fonctionnement pour le surplus soit 622 157,40 euros.

Frais d'étude

Les frais d'études relatifs à la faisabilité d'un chauffage par géothermie commun au groupe scolaire et au futur centre de loisirs seront amortis sur un an et portés à la section de fonctionnement 2013.

Taxes directes locales 2013

Le Conseil municipal a fixé les taux d'imposition pour l'année 2013 (voir p2).

Subvention au budget assainissement

Le Conseil décide de verser une subvention communale de 5 000 euros à la section d'exploitation du budget d'assainissement.

Budget primitif 2013 - Commune

Le budget primitif 2013 est adopté.

Subventions communales 2013

Les subventions aux associations, au CCAS et à la Caisse des écoles sont validées.

Compte de gestion 2012 - assainissement

Le Conseil municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2012.

Compte administratif 2012 - assainissement

La section de fonctionnement présente un excédent d'exploitation de 126 856,37 €.

La section d'investissement présente un excédent de 290 511,06 €.

Le résultat du compte administratif est de 417 367,43 €.

Affectation du résultat 2012

Le Conseil décide d'affecter la totalité de l'excédent d'exploitation 2012 (126 856,37 €) à la section d'exploitation du budget primitif assainissement 2013 et de reporter l'excédent d'investissement 2012 à la section d'investissement du budget primitif assainissement 2013 (290 511,06 €).

Assainissement : Budget primitif 2013

Le budget primitif assainissement 2013 est adopté

Questions diverses

Les prochains conseils municipaux sont prévus les 12 avril 2013, 24 mai 2013 et 2 juillet 2013. Désignation des représentants aux commissions de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (voir p.2)

Le problème de la distribution des courriers recommandés aux lévisiens est soulevé. La commune adressera à la poste une demande de réorganisation du service afin que les recommandés soient réacheminés en poste au plus tôt après leur présentation.

Séance du 12 avril 2013

Commission Interdépartementale de Réforme

Le Conseil approuve les termes de l'avenant à la convention relative au remboursement des honoraires des médecins et des frais de déplacement des membres de la Commission Interdépartementale de Réforme,

Communauté de Commune de la Haute Vallée de Chevreuse

La Communauté de Commune de la haute Vallée de Chevreuse a pris la compétence « Très Haut débit ». Le Conseil approuve les statuts modifiés en conséquence de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

Sente du Pont Duc

Le Conseil sollicite du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse une subvention au taux maximum pour les travaux de restauration de la Sente du Pont Duc. Cette sente débute route de la Recette, en face du parking de la mairie et remonte sur le plateau.

Exploitation du système d'assainissement

Le conseil approuve le contrat de prestation de service pour l'exploitation des systèmes d'assainissement gravitaire et sous pression avec la société SAUR.

Réfection de la toiture de la salle de Girouard

Le Maire signera le marché de travaux de réfection de la toiture.

Performances énergétiques des bâtiments publics

Le Conseil sollicite du Conseil Général des Yvelines une subvention au titre du programme d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics.

Modification du PLU

Considérant le rapport, les conclusions du commissaire enquêteur et l'avis favorable émis le Conseil décide d'apporter une adaptation mineure issue de l'enquête publique et des conclusions du commissaire enquêteur et approuve la modification du PLU.

Plan Communal de Sauvegarde.

Le plan communal présenté au Conseil est approuvé.

Formation du Jury d'assise

Il a été procédé à un tirage au sort à partir de la liste électorale de trois personnes pour la formation du jury d'assises de l'année 2014.

Questions diverses

- Inauguration de la salle de Girouard e samedi 20 avril 2013.

- Stabiliser le sol aux pieds des tables de ping-pong du plateau d'évolution.

- L'opération nettoyage de printemps du 6 avril a permis de ramasser l'équivalent d'une remorque de 2m3 de déchets.



Lévis Country Line Dance

Lévis Country Line Dance propose aux associations des démonstrations de danse country, afin de mettre en valeur un moment important dans la vie des associations de Lévis (Assemblée Générale, fête, événement particulier...). Les démos sont effectuées par les membres du LCLD.
lclld@gmail.com - leviscountry.free.fr - Tél : 06 03 71 67 65



Amicale Activité nature

Crapauduc. Après plusieurs années d'une baisse régulière du nombre de crapauds ramassés, la récolte 2013 dépasse pour la première fois le nombre de 2000 (2150). La proportion est d'une femelle pour six mâles ; ceci s'appelle la polyandrie.

Le 15 février une présentation organisée par l'association sur la multiplication végétative et le bouturage a vivement intéressé les adhérents venus nombreux, tous propriétaires de jardins.

Le 15 juin, visite du potager du roi à Versailles.

Amicale Activité culture

Une partie de la bibliothèque du château de Dampierre, propriété du duc de Luynes était en vente chez Sotheby. Certains ouvrages, d'une grande valeur historique, sont préemptés par des institutions nationales. Un ouvrage aurait pu présenter un intérêt pour la bibliothèque de l'AMICALE mais, compte tenu de la mise à prix, il a fallait se contenter du rôle de spectateur durant cette vente, les 29 et 30 avril.

Le 25 mai, une trentaine de nos adhérents prendront un car dont la destination est la ville de Fontainebleau où nous visiterons le parc et le château.



Les championnats départementaux par équipes adultes viennent de démarrer. Ils occupent les deux terrains le samedi après-midi pour les femmes et le dimanche matin pour les hommes.

Le tournoi interne adultes, homologué, démarre également dès le 1^{er} mai. Il permet aux adhérents du club de se rencontrer, et parfois de faire connaissance, dans une ambiance conviviale. Le tournoi de doubles mixtes démarre également. Ils se termineront le 29 juin, c'est à dire exceptionnellement, un samedi, car cette année, nous fêtons « en grandes pompes », les 30 ans du club. Repas et bal le samedi 29 au soir à la salle polyvalente

Pour les frieux qui ne jouent qu'à la bonne saison, pour ceux qui ont d'autres activités l'hiver, pour les vacanciers dans la commune : Les inscriptions demi-saison sont possibles depuis mi avril. Le tarif est la moitié de la cotisation annuelle, augmenté du prix de la licence, obligatoire pour des questions d'assurance, et reversé à la FFT (sauf si déjà licencié : fournir le numéro de licence)

Adultes : 47 + 21 = 69 € / Enfants : 24,5 + 12,5 = 37 €

Pour nous rejoindre : Manuela Le Borgne (06 87 11 19 99) ou Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47)

Site du TCL : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>



BRAVO aux élèves de musique de F2L qui ont su communiquer leur plaisir de jouer, lors du concert organisé le 14 avril. Merci également à nos professeurs Maëlle et Hervé, pour leur travail avec les élèves.



La fin de la période de cours approche et de nouvelles animations vous attendent. Pour commencer, je dois vous informer que les représentations de la Comédie Lévisienne ne pourront avoir lieu, comme prévu, car 2 des acteurs sont souffrants. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Le 25 mai à 20h30, nous vous proposons une soirée **Danse de salon** qui débutera avec des chorégraphies de cabaret et tango et se poursuivra avec des démonstrations de danse par des danseurs professionnels. Ceux-ci vous inviteront à danser également, dans une ambiance conviviale.

Puis, nous vous donnons rendez-vous pour :

- **La Fête de F2L, le 15 juin à partir de 14h30.** Nous vous proposons des animations autour de nos activités : dessin, danse, piano, guitare, gymnastique et clôturons l'après-midi avec un gâteau d'anniversaire pour les 30 ans de F2L!

- **Le Gala de danse le 16 juin à 15h30.** A bientôt !

LES NOUVELLES DE LA RECRE



Promis! Juré! C'est vraiment le printemps ! Les enfants ont tout fait pour, le 13 avril dernier : ils ont brûlé le bonhomme d'hiver, joué et cuisiné avec les Petits Câlines et assisté au spectacle renversant d'un drôle d'artiste à trois bras qui lévissait... à Lévis !



Merci à toute l'équipe des Petits Câlines et aux parents bucherons et bricoleurs !
Vive les beaux jours !

ET POUR MARQUER LE PASSAGE A LA TRES (!) BELLE SAISON...
...LA FETE DE L'ECOLE !
SAMEDI 22 JUIN



FÊTE DES FERMES - Dimanche 2 juin de 10h à 18h.

Les fermes du Parc vous ouvrent leur porte : rencontrez les agriculteurs, découvrez leur mode de production, les animaux, goûtez les produits, bref venez passer une journée conviviale à la ferme ! A pied, à vélo, en famille, entre amis ...

Fermes partenaires :

Ferme de la Grand'Maison : Hameau de Troitigny - 78460 Chevreuse

Ferme de Fanon : la Mare Plate, route des Essarts - 78720 Senlisse

Ferme de Champgarnier : Rue Croix Mathurine - 78470 Saint-Lambert-des-Bois

Ferme de la Budinerie : Val d'or - 78720 La Celle-les-Bordes

Ferme de la Quoiqueterie : 78125 Vieille-Eglise

Ferme de la Noue : CD 61 - 78720 La Celle-les-Bordes

Rallye pédestre - Dimanche 30 juin

Journée de découverte et de jeux, en famille ou entre amis, sur la commune des Mesnuls, dans le cadre du projet «Poétique du Paysage».

Tous les renseignements et le programme sur le site du PNR www.parc-naturel-chevreuse.fr



EOL fête cette saison la mise en place du troisième clavier de l'Orgue Eol. La nouvelle géométrie de la console est inspirée de celle du dernier instrument à trois claviers d'Yves Sévère, celui de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers.

Deux concerts exceptionnels seront donnés en juin :

Samedi 1er juin (20h30), récital de Jean Guillou, titulaire des Grandes-Orgues de Saint-Eustache à Paris dans un grand répertoire classique et romantique, ainsi que des improvisations. Ce concert est donné dans le cadre de la Ronde des Orgues du Conseil Général des Yvelines.

Dimanche 16 juin, EOL accueille l'**Ensemble Vocal du Chesnay**, sous la baguette d'Alfred Calabrese, directeur musical de l'église Sainte-Rita de Dallas. Francis Vidil, tiendra l'orgue pour ce concert de renaissance italienne.



Notre Dame De La Roche

Une première exposition d'art s'est tenue à Notre Dame de la Roche en mai. Cette exposition était consacrée

au peintre Michel Timoléonthos. Étaient exposées des fresques d'inspiration religieuse, des chansons de geste, des portraits de femmes et diverses oeuvres profanes. Les 2 grandes fresques d'inspiration seront en exposition permanente à Notre Dame de la Roche et pourront être appréciées lors de visites, manifestations culturelles et concerts.

Un orgue Forster et Andrews de 1875 vient d'être installé dans le chœur de l'abbaye. Le concert d'inauguration se tiendra le vendredi 7 juin à 21h. Il sera donné par Isabelle Lesage, violon, et Francis Vidil, orgue. Cette inauguration se fera présence de Monsieur de Lévis Mirepoix et de l'Évêque de Versailles qui baptisera l'orgue (19h).



Agenda

Juin

- Samedi 1** : concert orgue Jean Guillou, Eglise 20h30 (EOL)
Samedi 1 : Permanence UFC Que Choisir, 10-12H, Salle Polyvalente
Vendredi 7 : inauguration de l'orgue de l'Abbaye de Notre Dame de la Roche, 19h suivi d'un concert à 21 H (Orgue de Roche)
Samedi 8 : Café Littéraire (Graines et Cultures)
Jeu 13 : sortie de printemps à Rouen (Jeunes d'Autrefois)
Samedi 15 : Réunion avec les parents de Petite Section (Petits Câlins)
Samedi 15 : Permanence UFC Que Choisir, 10-12H, Salle Polyvalente
Samedi 15 : fête de F2L
Dimanche 16 : gala de danse (F2L)
Dimanche 16 : ensemble vocal et orgue, Eglise, 18h (EOL)
Samedi 22 : Fête de l'école, à partir de 11h (La Récré)
Samedi 29 : finale du tournoi interne et Fête des 30 ans du TCL

Juillet

- Samedi 13** : Fête nationale (Comité des Fêtes)

- le 2ème samedi de chaque mois** : Café littéraire, Centre Polyvalent (Graines et Cultures) 10-12h,
les 1er et 3ème samedis de chaque mois : Permanence UFC Que Choisir (10-12h,) et sur rendez-vous le mardi après-midi.

Prévention et Secours Civiques

Passez votre PSC1.....En suivant un stage de PREVENTION et SECOURS CIVIQUES de niveau 1 (PSC1), vous deviendrez apte à porter secours à un parent, une voisine ou à un inconnu dans la rue. En apprenant à vous servir d'un défibrillateur cardiaque, peut-être leur sauverez-vous la vie. Votre Unité Locale organise des sessions de formation de 8h00 les :

Samedi 8 Juin et samedi 22 Juin.

Renseignements: Tél : 01 30 52 08 03 ou 09 53 86 75 20. e-mail: d.bastien2@wanadoo.fr ou martine.bay@free.fr et vous pré-inscrire en ligne sur le site : <http://chevreuse.croix-rouge.fr>

Vos petites annonces

Voiture
Recherche véhicule d'occasion pour jeune permis, 4 à 5 CV max, abs, airbag, budget : 2000€ max. Tél. : 06 82 32 98 21

Services
Catherine Ribault déménage son cabinet de kinésithérapie au 4 rue de Bretagne 78690 Les essarts le roi à partir du 17 juin. Téléphone 01 30 88 94 09.

Domicileforme
L'association Domicileforme propose des séances découverte tout le long du 3e trimestre. Jusqu'au 30 juin, venez découvrir nos cours le mardi et le jeudi de 21h à 22h dans la salle polyvalente de levis st nom. Mettez vous en forme pour l'été et réservez vos places au : 06 25 22 23 96.

Aide aux devoirs
Etudiante en Fac d'espagnol propose de l'aide aux devoirs ou des cours particuliers d'espagnol durant les mois de juin et juillet. tel : 06 71 48 44 45

garde d'enfants
propose de garder des enfants durant les mois de juin et juillet, week-end inclus. tel : 06 71 48 44 45

L'AASP recherche bénévoles en soins palliatifs

L'Association d'Accompagnement en Soins Palliatifs de La Verrière recherche des bénévoles (laïcs) pour accompagner, avec l'appui de médecins, psychologues et infirmières, des personnes malades en fin de vie et de soutenir leur entourage. Etre accompagnant c'est :

- une formation préalable puis de façon continue (congrès, colloques, journées spécifiques ...),
- une intégration progressive d'une équipe (médecins, psychologue, infirmières, aides soignantes et bénévoles)dédiée spécifiquement aux soins palliatifs,
- un soutien régulier de l'équipe de l'AASP et de l'équipe médicale de l'établissement de la MGEN.

Il est demandé aux bénévoles de consacrer une demi-journée par semaine pour accompagner les malades et de participer à une réunion de suivi (groupe de parole) avec tous les bénévoles une fois par mois.

Contacts Mr Bothua (Tél. : 01 30 66 07 33 - jean-marie.bothua@orange.fr) ou Mr Shili (Tél. : 06 29 01 69 38 - nshili@free.fr).



L'UFC Que Choisir

Le projet de loi Consommation

Présenté début mai en Conseil des Ministres, le très attendu projet de loi Consommation sera débattu au

Parlement fin juin pour un vote à l'automne.

Alors que la plupart des projets de loi « consommation » sont des patchworks touchant à tous les secteurs sans mesure structurante ou philosophie, l'UFC-Que Choisir reconnaît au projet de loi Hamon une colonne vertébrale, à savoir l'effectivité du droit.

Que ce soit à travers l'instauration d'une action de groupe qui permettra à plusieurs victimes d'un même dommage de demander collectivement réparation, la lutte contre les clauses abusives, le renforcement des pouvoirs de la DGCCRF ou le relèvement des sanctions administratives, ce texte comprend tout un arsenal destiné à permettre la réalisation devant le juge des droits des consommateurs ou plus largement la sanction des obligations légales des professionnels.

Bref, ce texte entend redonner au droit de la consommation son pouvoir dissuasif, ce que l'UFC-Que Choisir appelle de ses vœux depuis des années.

S'il n'est pas un projet de loi sectoriel, il comprend néanmoins, au-delà de la transposition de la Directive européenne sur les droits des consommateurs, notamment sur la vente à distance, une mesure phare en matière de pouvoir d'achat : la résiliation à tout moment à partir de 12 mois de certains contrats d'assurance.

Il n'en reste pas moins que le texte, à ce stade, reste perfectible, et que des amendements peuvent venir l'améliorer ou le dénaturer au cours de son chemin parlementaire. Un parcours que nous allons suivre de près !

Rappel : accès haut-débit Internet

Si vous ne l'avez pas encore fait, il n'est pas trop tard pour nous contacter et nous faire part des difficultés rencontrées avec votre faible débit Internet, en vue d'engager une action auprès de la direction générale d'Orange. Les premiers témoignages reçus sont édifiants !

L'action de groupe prévue par le projet de loi exposé plus haut n'étant pas encore voté, l'UFC de Lévis Saint Nom prendra appui sur le nombre de témoignages reçus pour obtenir d'Orange une amélioration de la qualité pour les clients internet dont le très faible débit ne permet même pas de visionner les vidéos proposés par Orange pour tester le débit d'internet! Retrouvez nos dernières informations sur notre site www.ufc-levis78.org/ et venez nous rencontrer lors de nos permanences sans rendez-vous les 1er et 3ème samedis du mois de 10h à 12h au Centre Polyvalent d'Yvette et sur rendez-vous le mardi après-midi.

Etat civil

Naissances

- Marchand Théotim, Guy, Jean-Claude né le 26/3/2013
 Lamiot Noëlie, Marion, Nathalie née le 18/4/2013
 Kuchta Cylia née le 27/4/2013
 Poulard Lilian, Dominique, Francis né le 1/5/2013

Mariage

Mme Boirie Jeanne Monique et M. Berthon Claude le 13 avril 2013.



Le coin du jardinier

Peut-être que la douceur s'installera enfin sur le jardin après une première partie d'année très pluvieuse et particulièrement froide. Au potager les tâches s'accumulent ... Au verger c'est un peu la pause si ce n'est juste la nécessité d'éclaircir les fruits des arbres trop chargés.

Et comme d'habitude pour respecter la place réservée à l'article nous nous focalisons donc sur le jardin d'agrément et parlerons aussi un peu des balcons et terrasses. Dans un premier temps, nous avons donc à semer les annuelles comme des soucis, oeillets d'Inde, lins rouges, belles de jour, cosmos, centaurées, bleuets, nigelles...et bien d'autres. N'oublions pas certaines bisannuelles comme les giroflées, digitales et pensées mais qui devront être repiquées en septembre pour ne fleurir que l'année prochaine. Nous avons ainsi une multitude de fleurs pour un budget relativement réduit ceci pour s'adapter nous aussi à la crise.

Il faut également planter les bulbes d'été comme les dahlias, tigridas, cannas et glaieuls. Si possible il serait souhaitable de les échelonner dans le temps pour étaler au mieux les floraisons.

On aura aussi à mettre les plantes de massifs d'été telles les géraniums, fushias et bégonias et éventuellement des vivaces dans les rocailles, le long des allées ou dans des massifs. Ces plantes en plus de leur beauté présentent une facilité et une simplicité d'utilisation remarquable.

Il faut couper les fleurs fanées de printemps comme les tulipes, jonquilles, jacinthes et narcisses. Il sera nécessaire de laisser sécher complètement le feuillage pour qu'elles reconstituent leur force pour l'année suivante ; éliminer les fleurs de rhododendrons, pivoines et camélias mais il faudra laisser les muscaris monter en graines car en se multipliant ils seront encore plus beaux l'année suivante.

Taillez les rejets des rosiers car les gourmands poussant sous la greffe affaiblissent les pieds principaux et surveillez aussi les maladies telles que l'oïdium, la maladie des tâches noires, et également les pucerons. Il est possible de recouvrir les pieds des rosiers avec du compost « fait maison », du fumier, de la paillette de lin. Attention, ne pas mettre d'écorce de pin car les rosiers détestent ça.

Il faudra aussi s'occuper du gazon en luttant contre les mousses avec du sulfate de fer en faisant attention de ne pas toucher les terrasses pour ne pas les tâcher. Tassez le jeune gazon au rouleau ou éventuellement marcher dessus pour l'aider à s'enraciner et à taller Tondre, rouler et arroser en fonction des besoins. Effectuez éventuellement un désherbage sélectif si des mauvaises herbes comme les pissenlits ou plantains envahissent la pelouse.

Multipliez certaines plantes par marcottage (chèvrefeuilles, glycine, clématites...) ou par bouturage (hortensias, lilas et de nombreuses plantes vivaces). Pincez les touffes de chrysanthèmes, d'esters et de phlox pour assurer une meilleure ramification et ainsi une floraison plus abondante. Taillez juste après la floraison les arbustes à floraison de premier printemps comme les forsythias, lilas, groseilliers à fleurs ou cognassiers du japon. Sur vos balcons vous aurez à installer sur vos jardinières les géraniums, verveines, surfinias ou fushias...

Si vous pouvez le protéger l'hiver vous installerez aussi un laurier rose ou rouge dans une grosse potée en terre cuite. L'installation de paniers suspendus remplis de pétunias, surfinias, capucines, impatiens, fushias et bégonias est toujours du plus bel effet.

A bientôt et bon jardinage Daniel de l'AMICALE



Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom -
 Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr
 E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
 et de 14 h à 17 h 30
 Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
 Samedi de 10 h à 12 h (Etat civil seulement)



Budgets Lévis 2013

Le résultat de clôture du Compte Administratif 2012 est excédentaire. Le bon résultat permet de basculer un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement d'un montant de 660 000 €.

Budget Primitif Commune 2013

Voté par le Conseil Municipal, le 22 mars 2013, le Budget Primitif 2013 repose sur trois principes :

- Maintien des taux des taxes locales pour ne pas alourdir les impôts
- Pas d'emprunt pour conserver un endettement nul
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement pour conserver une capacité d'autofinancement permettant de réaliser les investissements sans recourir à l'emprunt.

Fonctionnement

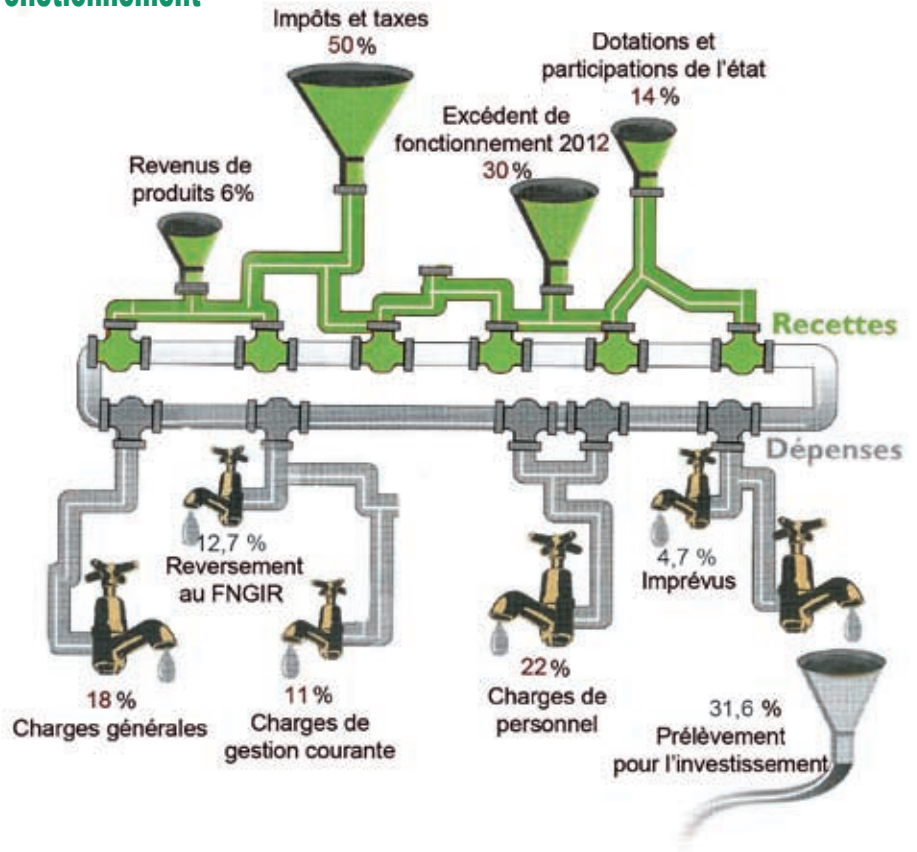
La maîtrise des dépenses de fonctionnement constitue une priorité et un effort constants. Elles seront en légère augmentation du fait de l'instauration du FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) pour participer à la réduction de la dette de l'état, l'augmentation reste inférieure à l'inflation.

- les charges générales sont stables, pour gérer les dépenses générales journalières et réaliser de nombreux travaux ponctuels d'entretien de la voirie communale,
- les charges de personnel restent maîtrisées, malgré l'inflation et l'augmentation des charges patronales.
- les charges de gestion courante stables, pour équilibrer les budgets annexes du CCAS et de la CDE, participer aux divers organismes de regroupement et garantir l'équilibre budgétaire de la garderie et du Centre de loisirs.

La commune a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux qui restent inchangés (voir en page 1 : taxes communales 2013).

Le montant du budget primitif 2013 de la section fonctionnement s'élève à 2 098 795 €

1- Fonctionnement



Investissement

Le budget d'investissement 2013 prévoit l'engagement et/ou la réalisation des aménagements et la commune a inscrit au budget d'investissement de l'exercice 2013 les aménagements et travaux suivants qui seront financés par autofinancement et par l'obtention de subventions importantes :

Girouard : Travaux de couverture de la salle

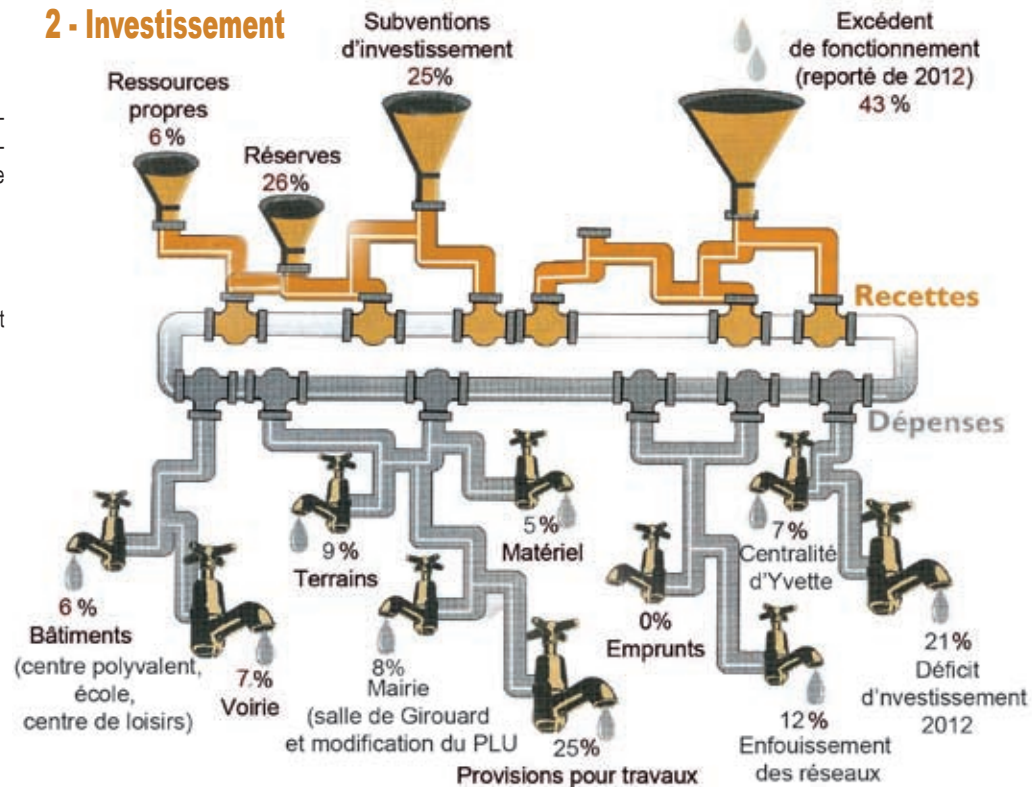
Centre de Loisirs : Achat d'un terrain pour la construction du futur Centre

Enfouissement des réseaux : route de Maison Blanche, entre la rue de la Gripière et l'impasse Bel Air

Voirie : Travaux de renforcement de chaussées communales

Le montant du budget primitif 2013 de la section investissement s'élève à 1 558 701 €

2 - Investissement



Budget Primitif Assainissement 2013

Voté également par le Conseil Municipal, le 22 mars 2013, le Budget Primitif 2012 de l'assainissement s'inscrit dans la continuité des budgets précédents.

Le budget d'exploitation 2013, composé essentiellement des dépenses prévisionnelles suivantes :

- contrat DEGREMONT puis SAUR pour l'entretien du réseau sous-pression,
- contrat SAUR pour l'entretien du réseau gravitaire,
- les consommations électriques des pompes de relevage,
- les charges de personnel affecté à ce budget.

s'équilibre par les recettes suivantes :

- abonnements de branchements d'administrés au réseau,
- redevances d'assainissement liées aux réseaux gravitaire et sous-pression,
- subvention du budget communal, pour limiter le coût du réseau sous-pression.

Le budget 2013 ne prévoit pas de travaux d'assainissement. Des emprunts ont été contractés depuis 1981 et sur des durées de 60 ans. Des subventions annuelles du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau couvrent les remboursements de ces emprunts.

Les budgets de la décennie à venir devront tenir compte :

- de l'arrêt en 2013 du versement de ces deux subventions annuelles
- des travaux, au-delà des seules opérations de maintenance courante, qui pourraient être nécessaires sur réseau gravitaire, installé depuis presque 30 ans.

Budget CCAS 2013

Le budget du CCAS (budget annexe du budget communal) ne comporte qu'une section de fonctionnement. Les recettes proviennent essentiellement de dotations et participations du département, de la subvention communale et de libérations reçues des participants ou de dons.

Ces fonds permettent au CCAS, d'aider des familles de la commune dans le besoin et d'organiser des activités pour les personnes du 3ème âge.

Le CCAS intervient pour :

- apporter une aide alimentaire, fournir des aides d'urgences aux familles,
- offrir des colis de fin d'année, attribuer des bons d'énergie,
- assurer un service de télésurveillance
- organiser un repas de fin d'année et animation,
- organiser les goûters du jeudi ou des repas traditionnel
- organiser une sortie de printemps pour les personnes du 3ème âge

Salle de Girouard : un peu d'histoire

La salle de Girouard a été inaugurée le 19 avril dernier. Après d'importants travaux d'aménagement et de mise aux normes, elle peut désormais accueillir confortablement associations et familles lévisiennes.

L'histoire de cette salle est liée à l'évolution récente de la commune...

Un préau a tout d'abord été érigé sans doute vers la fin du 19ème siècle puisqu'il apparaît déjà sur les cartes postales de 1905. Il s'agissait alors du préau de l'école communale, ou plutôt, du préau de la mairie-école.

A la fin des années 50 naît l'idée de créer une salle communale. Le préau est alors fermé et devient la salle des fêtes communale, polyvalente, accueillant tour à tour les élections, activités associatives, ciné club, théâtre, elle sert aussi de salle du

Conseil municipal et de salle des mariages.

A la fin des années 70, la population de Lévis Saint Nom croît de manière très importante avec la construction du lotissement de Mauregard, déplaçant par là même le centre de gravité de la commune à Yvette. L'école de Girouard, qui est en fait une classe unique de la maternelle jusqu'au CM2, ferme ses portes en 1987.

L'école d'Yvette devient la seule école de la commune et constitue le noyau central de notre village. Le centre polyvalent d'Yvette, inauguré en 1997, viendra renforcer cette nouvelle centralité et offrir aux lévisiens la possibilité de développer de nombreuses activités associatives. La salle des fêtes de Girouard est alors de moins en moins utilisée par les associations, elle sert essentiellement lors des élections et célébrations de mariage.

Les travaux nous réservent toujours leur lot de surprise : nous



avons ainsi dû retirer de l'amiante dans les anciens sanitaires, ce qui n'était pas une mince affaire, et avons découvert que tous les clous des ardoises de la toiture étaient à remplacer. Ils seront repris cet été.

Budget Caisse des Ecoles (Ecole et Centre de Loisirs) 2013

Le budget de la Caisse des Ecoles (budget annexe du budget communal) ne comporte qu'une section de fonctionnement. Les recettes proviennent essentiellement de dotations et participations du département,

- de la subvention communale (équilibre du fonctionnement pour l'école et le Centre de loisirs)
- de subventions d'organismes tels que la CAF et le Conseil Général,
- de participation des parents aux services périscolaires
- de libéralités reçues des participants ou de dons (pour le centre de loisirs).

Ces fonds permettent à la CDE d'équilibrer les dépenses indispensables « Autour de l'Ecole » telles que l'étude surveillée, la garderie, le centre de loisirs et de gérer ses charges de personnel.

La CDE intervient également pour :

- acheter les récompenses pour la fin d'année scolaire (livres, spectacle, ...)
- participer au financement des sorties et du projet d'écriture en 2013,
- financer les transports pour les écoles maternelle et primaire

Budget de l'Intercommunalité de Chevreuse

Les dépenses sont affectées à 77 % au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC), le reste aux charges de gestion courante.

Il en résulte les remarques suivantes :

- le ratio coût du FPIC/ dépenses totales montre clairement que l'essentiel des dépenses est en réalité une participation obligatoire à la réduction de la dette publique, définie par l'Etat (Fonds de péréquation intercommunal et communal). Le FPIC représente à lui seul 70% des dépenses propres de l'intercommunalité.
- la compétence des ordures ménagères est reprise par l'intercommunalité. Ce transfert de compétence est sans aucune incidence financière pour les administrés de Lévis Saint Nom. Les taxes sont identiques à ce qu'elles auraient été si la compétence avait été conservée par Lévis Saint Nom.
- Les syndicats existants préalablement à la création de l'intercommunalité au 1er janvier 2013 demeurent (SIC-TOM - pour Lévis et 3 autres communes -, SIOM, S IED ainsi que le marché public du Mesnil). La contribution de Lévis au SICTOM (197.742€) baisse à nouveau en 2013 conformément au budget voté.
- Le budget de l'Intercommunalité se caractérise donc par une optimisation des charges de fonctionnement et des charges de structures
- Un budget d'étude destiné à identifier des actions à conduire dans les domaines social et transport a été voté.

Travaux



Enfouissement des réseaux route de Maison Blanche

Les travaux d'enfouissement des réseaux Route de Maison Blanche ont débuté le 6 mai et devraient se terminer le 26 juillet. Cette nouvelle tranche de travaux qui se feront de la rue de la Gripière à l'impasse du bel Air porte sur l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Elle fait suite à celle qui avait été réalisée en 2010 de la rue de la Porte Dorée à la rue de la Gripière.

Restauration du chalet du tennis

Les travaux seront faits par l'équipe municipale au mois de juin

Voirie

Des travaux sont prévus route de la Fougeraie et route de Maison Blanche courant juillet avec un test de réorganisation du stationnement entre la Cavée et le route de La Gripière.

